

Compagnie des Transports Strasbourgeois

Innovation à Strasbourg : le ticket de transport devient numérique

Mardi 11 juin 2013
Sénat



La CTS (Compagnie des Transports Strasbourgeois) lance U'GO, son application mobile pour l'achat et la validation de titres de transport, le 25 juin 2013. U'GO est téléchargeable gratuitement sur téléphone Android NFC Cityzi.

Sommaire

1. Strasbourg et son agglomération : territoire leader du mobile sans contact	p.3
a) Une volonté politique	p.3
b) Strasbourg ville pionnière du numérique depuis 2010	p.4
2. Le NFC en quelques mots	p.5
3. U'GO – Un service CTS	p.6
a) Le service	p.6
b) Les objectifs de cette innovation	p.7
4. Une démarche partenariale	p.8
 Contacts presse	 p.9

I. Strasbourg et son agglomération : territoire leader du mobile sans contact

a) Une volonté politique

La Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg ont choisi de s'engager fortement dans le déploiement de la technologie NFC qui est envisagée comme un **outil au service de la politique globale des collectivités** en matière de développement de l'économie numérique, du tourisme, de la démocratie locale, de la mobilité et du développement durable.

Après avoir été labellisée "territoire leader du mobile sans contact" par l'Etat en janvier 2011, Strasbourg a également été **sélectionnée dans le cadre de l'appel à Projet du Programme Investissements d'Avenir** – Ville numérique dédiée à la technologie NFC et bénéficie d'un cofinancement de 1,9 M€ du FSN (Fonds national pour la Société Numérique). Le projet de la collectivité a également été récompensé par le label "Territoire Innovant des Interconnectés" en décembre 2012.

La mise en œuvre de ce projet est le résultat de l'engagement des partenaires de la Ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg, matérialisé par la signature d'une charte en février 2012.

Les signataires de la charte :



b) Strasbourg ville pionnière du numérique depuis 2010

o Paiement du stationnement en voirie

Ce service lancé dès octobre 2011, est une **première mondiale**. Avec 765 horodateurs équipés, le paiement sans contact représente aujourd'hui un paiement bancaire sur dix.

o Paiement sans contact chez les commerçants :

Strasbourg est largement en tête devant les autres agglomérations en termes de déploiements de la technologie : plus de 630 000 cartes sans contact en circulation, plus de 3 700 commerçants équipés (source GIE CB – avril 2013 – Département 67). Le paiement sans contact permet de réduire les temps d'attente du client de 15%.

o Accès à des informations sur les transports et la ville avec StrasPlus :

Depuis avril 2012, StrasPlus permet d'accéder à des informations contextualisées en fonction du lieu et du moment de connexion dans trois univers :

c) Les transports : temps d'attente en temps réel des bus et tramways, déviations, calcul d'itinéraires, stations Velhop, état du trafic

d) L'actualité : agenda culturel, réseaux sociaux, vidéos

e) Le patrimoine : le patrimoine de la ville.

Strasplus : 1.400 signalétiques déployées sur l'agglomération avec plus de 700 connexions par jour.

Toutes les informations sur les services sont disponibles sur le site www.nfc.strasbourg.eu



Une **nouvelle étape** est franchie dans le déploiement de la technologie NFC, cette fois **au service des utilisateurs du réseau de transport de l'agglomération strasbourgeoise.**

II. Le NFC en quelques mots



Crédit photo : Laurent Ghesquière, www.ghesquiere.fr

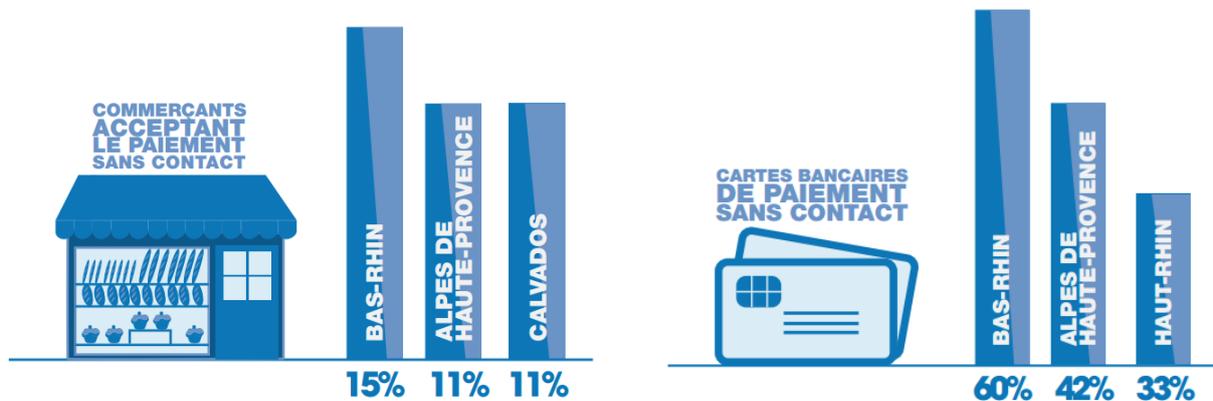
Les services « sans contact mobiles » utilisent une technologie radio à très courte portée appelée « Near Field Communication » (NFC). Cette technologie permet l'échange de données à une distance de quelques centimètres

Les téléphones intégrant la technologie NFC Cityzi simplifient de manière spectaculaire la façon dont les appareils interagissent les uns avec les autres et simplifient l'accessibilité des services pour les clients.

- **En France, un parc de mobiles NFC en forte augmentation**



○ **Le NFC en quelques chiffres : le Bas Rhin en tête**



III. U'GO – Un service CTS



a) Le service

Après chargement de l'application sur son téléphone NFC Cityzi, le client pourra acheter des tickets (aller simple à l'unité, en carnet, aller-retour, 24h00). Dans ce cas de figure, il restera anonyme.

Si le client souhaite charger des abonnements sur son téléphone NFC Cityzi, il devra ouvrir un compte via le site internet de la CTS : www.cts-strasbourg.fr. Après validation de son dossier, il basculera automatiquement sur l'application dite premium et pourra ainsi acheter **avec son téléphone Cityzi** la totalité des titres (tickets et abonnements) de la CTS. En cas de perte ou de vol de son téléphone, le client qui aura choisi l'option premium pourra immédiatement bloquer son compte. Son compte titre sera ensuite automatiquement connecté à son nouveau matériel.

○ **Des transactions sécurisées**

U'GO est une solution d'achat 100 % sécurisée. La transaction financière lors du paiement sera assurée par une banque ou s'effectuera via l'opérateur de téléphonie. Dès lors que celle-ci sera acceptée, le client pourra se servir immédiatement de ses titres de transport.

○ **La validation**

Sélectionner le ou les titres de transport et passer son téléphone devant un tag NFC pour validation.



b) Les objectifs de cette innovation

○ **Pour la clientèle**

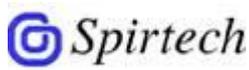
- Faciliter les usages
- Simplifier la vie des clients en lui évitant les temps d'attente : « avec U'GO, c'est où je veux, quand je veux »
- Offrir un service sécurisé tant dans les achats et la validation que dans la préservation de ses titres en cas de perte ou de vol de son mobile
- Permettre de choisir le titre le plus adapté parmi son portefeuille
- Voyager à plusieurs en validant avec un seul mobile

○ **Pour l'entreprise CTS**

- Offrir un service de mobilité éco-responsable (ni encre, ni papier)
- Faire évoluer les comportements pour que le transport en commun devienne un réflexe de mobilité
- Simplifier l'accès au transport et favoriser le report modal. Plus la billettique est simple et accessible, plus on est tenté de prendre les transports publics
- Faire le choix d'un investissement moindre avec une solution qui s'adapte aux équipements actuels
- S'affirmer comme une entreprise locale innovante en participant à la politique active de l'agglomération strasbourgeoise dans le numérique et le développement durable
- Donner un accès immédiat aux titres Ozone*

*Lorsque la qualité de l'air est jugée insuffisante par l'ASPA, la CTS met en place un dispositif d'incitation à l'utilisation des transports alternatifs à l'automobile. Un forfait journalier «Ticket Ozone» à 1,60 euros est ainsi proposé au public.

IV. Une démarche partenariale



Contacts presse

CTS :

Séverine Til
Directrice Communication
06 89 08 74 93
stil@cts-strasbourg.fr

AFSCM :

Grégory Azoulay
Responsable Communication AFSCM
06 60 31 38 93
Gregory.Azoulay@afscm.org

Téléchargez le dossier de presse, des photos de mise en situation et des captures d'écran de l'application U'GO : <http://opendata.cts-strasbourg.fr/dossier-presse/application-ugo.zip>

La CTS (Compagnie des Transports Strasbourgeois) est l'opérateur de mobilité de l'agglomération strasbourgeoise.

Avec une trentaine de lignes de bus et 6 lignes de tram, la CTS exploite le plus grand réseau maillé de France. Autour de ces axes structurants, elle propose à ses clients :

- La location de vélos en libre-service (**Vélhop**),
- Un service d'auto-partage, via le partenariat avec **Autotrement**
- Le déplacement en autocar dans le département via sa filiale **CTBR**,

Chiffres clés 2012

- Fréquentation:
 - o 114 millions de voyages sur le territoire de la CUS (475 000 habitants)
 - o Soit près de 240 voyages/an/habitant
 - o 400 000 voyages/jour en moyenne
 - o Hausse de la fréquentation 2012/2011 : + 5.1%
 - o Hausse de la fréquentation 2012/2009 : +20% à offre constante
- Nombre d'abonnés : 120 000 abonnés : soit 25% de la population de la CUS
- Taux de couverture (Recettes/Dépenses) : 39%

L'AFSCM (Association Française du Sans Contact Mobile) est une association à but non-lucratif régie par la loi de 1901 et qui a pour objectif de faciliter le développement technique et de promouvoir les services sans contact mobiles. L'AFSCM a été fondée en avril 2008 par les trois opérateurs de réseau mobile français: Bouygues Telecom, Orange France et SFR.

L'AFSCM accueille les opérateurs de téléphonie mobile, les fournisseurs de service sans contact, les industriels et les prestataires techniques.